

COMMUNE DE BUCEY EN OTHE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2010

Le 12 Novembre 2010 à 20H15, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Valéry PRUNIER, Maire.

Présents : VILLANNE JF – GENET JP – PELLEGRINI S - MION R – AUBIN X — DUCOVAT D - PFEIFFER JL- VASQUEZ E – LERAYER M.

Secrétaire de séance : LERAYER M

Le Maire demande au Conseil qui accepte l'ajout de sujets à l'ordre du jour, communiqués en avance de plusieurs jours en complément du premier ordre du jour.

1. Validation du CR de la réunion du 1^{er} octobre 2010

Le dernier compte rendu de réunion de conseil est approuvé dans sa version finale après quelques modifications aux paragraphes 2 et 5.

2. Situation budgétaire de la Commune

La situation du déficit public abyssal est l'affaire de tous, y compris des collectivités territoriales. A ce jour, toutes les subventions et tous les contrats aidés sont suspendus, jusqu'à nouvel ordre attendu au premier trimestre 2011.

Le budget communal 2010 avait été volontairement préparé et décidé de manière serrée. La fin d'année est délicate et les dépenses sont restreintes depuis plus d'un mois et jusqu'à la fin de l'année.

A la demande de plus de détails de membres du conseil, le Maire expose la situation budgétaire chapitre par chapitre en insistant sur ceux en fort écart par rapport au budget voté. Quelques écarts ne sont que des erreurs d'imputation corrigées. Les travaux 2010 correspondent notamment au curage du lavoir, à la toiture de la sacristie et à la réfection d'une fenêtre du toit de l'église, à l'aménagement intérieur du vestiaire du stade (carrelage sol et murs...), à la voirie avec les routes refaites en surface et les deux petits tronçons d'extension du chemin de Saint-Phal... Le véhicule communal, très pratique et synonyme de gain de temps, a été acheté sans être prévu au budget.

Le Maire s'étonne de l'absence à ce stade de recettes du FCTVA, des actions de chasse, des droits de mutation. Des actions correctrices seront prises. Le dossier de l'assainissement (première tranche) sera bouclé dans les mois qui viennent, ce qui permettra aussi à la Commune de récupérer le solde à payer par les habitants concernés. Côté recettes toujours, à noter que les dotations de l'état sont supérieures aux attentes.

Le Maire expose la nécessité de prendre une délibération modificative (la troisième), approuvée à l'unanimité, avec un basculement de 14000 € du chapitre 012 vers le chapitre 65.

Le service des eaux doit payer la quote-part de travail des employés communaux pour ses activités. Le Maire indique que le service des eaux a nécessité plus de travail et que cette tendance ne devrait pas s'inverser. Par contre le résultat est visible et la gestion de ce service est beaucoup mieux assurée qu'il y a trois ans. Ainsi il propose d'augmenter le pourcentage des frais de personnels communaux à imputer au service des eaux à 16,5% du réalisé 2009 au lieu de 12%. Cela donne 7886,49€ Le Conseil accepte à l'unanimité.

Le Maire informe le Conseil que le Percepteur a proposé de retenir notre commune pour une analyse financière prospective. Il convient donc de réfléchir autant que possible aux investissements de manière pluriannuelle.

3. Contrats des employés communaux

Le Maire commence par une longue introduction en lien avec le sujet précédent. Il relate sous forme graphique distribuée au Conseil le résultat de ses recherches précises sur les douze dernières années (jusqu'à 1998 inclus) concernant les employés cantonniers, fontainiers ou en lien avec la propreté et le fleurissement du village. Le constat est simple : le cumul des contrats présente un plus haut historique en terme d'heures hebdomadaires. Maintenant qu'une certaine reprise en main du patrimoine communal a montré ses fruits, il n'est plus opportun de maintenir un tel niveau, du reste non conciliable avec l'équilibre budgétaire sans hausse d'impôts, qui reste la priorité numéro un. D'ailleurs, une part importante de ces contrats dans le passé fut liée à des contrats aidés.

Un débat s'ensuit. [D. Ducovat quitte la séance à 21h50]. Il s'interrompt suite à la proposition de JF Villanné, acceptée à l'unanimité du Conseil. Le Conseil décide d'arrêter le contrat d'Hervé Delandre à fin décembre 2010, donc de ne pas activer la clause d'une reconduction pour trois mois. Il décide aussi de demander à H Delandre de prendre ses congés dans la mesure du possible avant la fin de son contrat. Il décide ensuite de proposer à Jean-Claude Bérost, qui arrive à la fin de contrat aidé, une continuité à la même durée hebdomadaire (26h) pour trois mois de décembre à février. Un contrat de durée plus longue pourra lui être proposé au cours ou à l'issue de cette période. De ce fait, il sera demandé à Sophie Dufoulon une polyvalence accrue.

4. Nouvelle aide financière de l'ASPBO pour l'entretien de l'église

L'ASPBO effectue un nouveau don à la commune : elle reverse 875€ montant initialement prévu de l'aide du Conseil Général qui ne sera plus versée. Ceci permet de financer intégralement par l'ASPBO l'opération de percement des ventilations, de reprendre la craie en contact avec du ciment à l'entrée de l'église et d'y refixer solidement la statue du Christ. Les travaux, absolument nécessaires avant l'hiver, viennent d'être achevés. La Commune remercie l'ASPBO, ses membres et ses généreux donateurs.

5. Règlement intérieur des Sapeurs Pompiers

Le Maire informe le Conseil avoir travaillé sur le projet de règlement intérieur du Centre de Première Intervention, proposé suite au travail de plusieurs mois d'une commission. Une réunion interne (Maire, 1^{er} adjoint, référents et membres du Conseil au CCCSPV) est prévue le 27 novembre pour continuer et échanger sur les améliorations. Elle sera sans doute suivie d'autres similaires.

Le Maire rappelle l'objectif d'établir ces nouvelles bases pour un redémarrage efficace du Centre de Première Intervention dans les mois qui viennent. [Départ de JP Genet à 23h].

6. Réunion publique sur l'eau

Devant l'obligation d'informer la population suite aux derniers résultats à la limite de la conformité pour l'eau du village, une réunion publique sur l'eau est programmée le vendredi 26 novembre [reprogrammée le 8 décembre]. Le Maire informe d'une réunion bilan avec le SDDEA (M Copon) et M. Claude Drouot le 28 octobre, et de son RDV à venir avec Mme Buffet, ingénieur de l'ARS (ex-DDASS). Il continue d'indiquer qu'à ses yeux seule une démarche proactive adressera correctement le problème de la qualité des eaux.

7. Communication : enquête, nouvelle initiative

Suite à l'enquête nominative qui a eu lieu il y a quelques mois, le Conseil décide de faire distribuer désormais au fil de l'eau les CR de Conseil une fois validés. Les familles ayant indiqué une préférence papier les recevront dans leurs boîtes à lettres. Les autres pourront le consulter, comme c'est le cas depuis plus d'une année, sur le site internet de la commune. Les personnes qui n'ont pas répondu à l'enquête et qui souhaiteraient recevoir un exemplaire papier sont invitées à se faire connaître en mairie pour compléter la liste de distribution.

La première distribution reprendra les CR depuis la rentrée de septembre 2010 (3 et 14 septembre, 1^{er} octobre et le présent).

Pour compléter la communication, le Conseil décide de mettre en place un nouvel organe sous une forme modeste mais pour une diffusion plus fréquente. Le format retenu est un recto-verso, avec une diffusion minimale une fois par trimestre. Le maître mot demeure la flexibilité, sur la fréquence et le contenu. Le Maire est le responsable de cette nouvelle publication. Il prendra avis d'un comité rédactionnel.

8. Questions diverses

- Le Conseil accepte l'augmentation de périmètre du Centre de Gestion pour accueillir deux nouveaux syndicats mixtes scolaires.
- Le Maire signale une tentative de vol et une dégradation au cimetière. Il en profite pour rappeler à tous d'être vigilants, ce qui permettrait de confondre quelques personnes mal intentionnées.
- Un essai d'évacuation des bâtiments mairie-école sera réalisé par le déclenchement de la sirène dans les prochains jours.
- L'aspiration pour maintenance des deux forages communaux sera réalisée dans le mois.
- Le Conseil déplore la qualité très médiocre voire créatrice de danger des travaux effectués par le Conseil Général sur la route départementale dans le virage en direction de Fontvannes.
- L'entreprise AM2E (M. Gatouillat) a été mandatée pour refaire le boîtier d'éclairage du tennis, pour permettre des séances d'entraînement aux joueurs de foot pendant la mauvaise saison. Un devis est également attendu pour le chauffage des vestiaires, très vétuste. Les utilisateurs sont appelés à être responsables et auto-gestionnaires de la ressource électrique.
- L'extension de l'éclairage public vient d'être achevée rue du Stade, avec la création de deux points lumineux complémentaires.
- Plusieurs conseillers remarquent être importunés par des démarcheurs suite au dépôt de permis de construire ou d'autorisation d'urbanisme. Ces fuites ne proviennent en aucun cas de la mairie.
- Une réunion du SIGRS a eu lieu le 8 novembre. Les travaux de l'école ont commencé à l'emplacement de Fontvannes. La commune de Bucey-en-Othe autorise l'utilisation de la carrière municipale selon les besoins. Il est à signaler une difficulté à satisfaire les appels d'offre pour un corps d'état. Par ailleurs, plusieurs entreprises du secteur, et même de nos communes, ont été sélectionnées pour la réalisation.

Séance levée à 00h10.